

Sylvie Le Damany



Description

Sylvie Le Damany accompagne depuis plus de 30 années des grandes entreprises cotées et non cotées, nationales et internationales, des ETI, ainsi que des acteurs du secteur de l'économie sociale, en matière de *compliance* et de *gouvernance*.

Sylvie Le Damany est une experte reconnue en droit des affaires et en droit pénal tant en conseil qu'en contentieux.

Sylvie Le Damany assiste régulièrement les directions générales dans la réalisation d'audits de gouvernance et de cartographies des risques juridiques, pénaux et éthiques (procédures de contrôle interne, délégations de pouvoirs, dispositifs d'alertes professionnelles internes et externes, chartes d'éthique & RSE, codes de conduite des affaires, compliance programme anticorruption/LCBFT/devoir de vigilance ...). Elle accompagne de nombreux dirigeants à titre préventif et, le cas échéant, en période de crise.

Elle anime de nombreuses formations en droit pénal des affaires notamment en matière de lutte contre la corruption et, plus largement, sur les questions ayant trait à la responsabilité civile et pénale des dirigeants exécutifs et non exécutifs.

Co-présidente de la Commission juridique permanente de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), elle contribue depuis de nombreuses années à la rédaction de guides de bonnes pratiques en matière de gouvernance. Travaux les plus récents menées :

- Guide pratique sur la responsabilité juridique des administrateurs (mise à jour 2020)
- La place des parties prenantes au sein de la gouvernance des entreprises (décembre 2020)

Sylvie Le Damany est également un membre actif de l'AMRAE qui réunit les Risk managers des grandes entreprises françaises. Elle intervient régulièrement aux rencontres annuelles sur les questions de gouvernance et de prévention des risques juridiques. En 2019, elle est intervenue sur le thème « Intelligence artificielle et risques éthiques : les limites à ne pas franchir ».

Sylvie Le Damany rédige régulièrement des articles sur des sujets d'actualité en droit pénal des affaires et en matière de gouvernance et de compliance.

Experiences

- Avocate Associée au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis le 1er septembre 2021, Département Droit pénal des affaires
- Avocate Associée au sein du cabinet d'avocats FIDAL, responsable du Pôle Gouvernance & Prévention des risques pénaux et éthiques (2014/2021)
- Avocate Associée au sein du cabinet Jeantet, responsable du pôle Gouvernance & Compliance (2011/2014)
- Avocate Associée au sein du cabinet Landwell, responsable du département Droit pénal des affaires, membre de l'équipe internationale Governance Risks & Compliance (réseau PwC) (1992/2010)
- Collaboratrice de Claude Lazarus au sein du cabinet Jeantet, Contentieux et droit des affaires (1988/1992)

Formation

- Secrétaire de la Conférence du stage à la Cour d'appel de Paris (1990/1991)
- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1989)

- DEA Droit privé, Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction des professeurs Jacques Ghestin et Geneviève Viney
- DEA Droit des affaires, option droit communautaire, Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction des professeurs Christian Gavalda et Yves Guyon
- Maîtrise Carrières judiciaires, Paris I Panthéon-Sorbonne